

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	34
Nombre de présents :	25
Convocations :	3 OCTOBRE 2025

Etaient présents : M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THEODORE, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, M. Stéphane DELAHAYE et Mme Catherine DEPITRE.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Christophe DELAMARE	Pouvoir à M. Pierre CAREL
- Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU	Pouvoir à Mme Laurence RENOU
- Mme Mathilde LESAGE	Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Mme Adeline DIANISSY	Pouvoir à M. Luc LESIEUR
- Mme Lisa MADELEINE	Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
- Mme Khadija EL ARRAM	Pouvoir à Mme Adeline POLLET
- Mme Camille FERET	Pouvoir à M. Alexis VERNIER
- M. Benoît HEBERT	Pouvoir à Mme Julie GODICHAUD
- Mme Sylvie FAURE	Pouvoir à Stéphane DELAHAYE
- M. Jean-Baptiste BARDET	

--ooOoo--

Monsieur Clément THEODORE remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : Versement de subventions dans le cadre des dispositifs d'animation aux associations sportives et de loisirs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29,

Considérant la participation de plusieurs associations au bon déroulement et à la qualité des interventions auprès de nos concitoyens dans le cadre des dispositifs municipaux d'animation ou de projets à destination de la population au troisième trimestre 2025, '

Considérant la nécessité de valoriser cette participation par le versement d'une subvention,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à attribuer les subventions suivantes :

- Agglo Sud volley-ball 76	900 €
- Association AKONG (gym d'entretien).....	3.300 €
- Autocycle Sottevillais	550 €
- Compagnie des Archers Sottevillais.....	200 €
- Club des Arts Martiaux Traditionnels Sottevillais (CATS)	100 €
- Club de full-contact Sottevillais	500 €
- Maison pour Tous	140 €
- La Sottevillaise.....	4.050 €
- Normandy BMX club sottevillais.....	400 €
- Sotteville Sports Arts et Culture.....	160 €
- Société Populaire d'études Diverses (SPED).....	60 €
- Stade sottevillais cheminot club - section basket-ball.....	2.120 €
- Stade sottevillais cheminot club - section escrime.....	200 €
- Stade sottevillais cheminot club - section football.....	4.260 €
- Stade sottevillais cheminot club - section Ener'gym	220 €
- Stade sottevillais cheminot club - section handball	200 €
- Stade sottevillais cheminot club - section judo	560 €
- Stade sottevillais cheminot club - section lutte	4.400 €
- Stade sottevillais cheminot club - section pétanque.....	280 €
- Stade sottevillais cheminot club - section tennis.....	1.040 €
- Stade sottevillais cheminot club - section tennis de table	1.460 €
- Stade sottevillais 76	5.200 €
- Union Artistique Sottevillaise	120 €
- Union vélocipédique Sottevillaise.....	120 €
- Association Sport et loisirs pour tous	240 €
- Comité départemental de Seine-Maritime de badminton.....	320 €
- Damier Club de Rouen	420 €
- Education-Santé-Culture-A-Moudery (jeux en bois)	450 €
- Solidarité Boxing Club Internationale (boxe thaïlandaise)	480 €
- Photo Club UAICF	500 €
- Les fous de Sotteville (club échecs)	80 €
- Northwest oldtime dancers (danse country).....	200 €
- Sotteville au fil du temps	100 €

- Association Chic Planète 440 €
- Club de bridge Sottevillais..... 320 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.

La délibération n°2025-97 est adoptée.



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20251009-2025-097-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2025
Publication : 17/10/2025